

La conduite de l'Église

Position officielle des anciens de l'EPEV-C.
Adoptée le 3 mars 2014.

Les fondements bibliques

Affirmations

1. L'autorité-pouvoir appartient à Jésus-Christ – seul
2. L'Église, Corps de Christ, discerne à qui déléguer l'autorité
3. L'autorité est déléguée à une collégialité d'anciens
4. Les anciens forment une équipe pastorale et servent selon leurs dons spirituels
5. Dieu donne à l'Église des apôtres, prophètes, évangélistes, pasteurs et docteurs
6. Un pasteur coordonne le ministère d'une église locale
7. Tout chrétien est serviteur du Christ « à temps plein »
8. Certains serviteurs assurent un ministère rémunéré « à plein temps »
9. L'unité de pensée et d'action se fonde sur des valeurs et un projet (vision / stratégie)

Justification

L'autorité-pouvoir appartient à Jésus-Christ – seul

Dieu œuvre à tout réunir sous un seul chef, le Christ (Ep 1.9-10). Toute autorité lui a été confiée sur la terre et dans le ciel (Mt 28.18). Il est le chef suprême, la tête de l'Église (Ep 1.22, Col 1.18, cf. 1 Co 12.4-27). Tout a été mis sous ses pieds (Hé 2.8), il règne et assujettira tout ennemi (1 Co 15.25) avant d'offrir un jour le fruit de son règne au Père (1 Co 15.24 et 28). Sa seigneurie sera un jour confessée par tous (Ph 2.8-11).

Le Fils reçoit du Père l'autorité de juger (Jn 5.22), et il a décidé, dans son humanité, de ne pas connaître le jour et l'heure de son retour (Mt 24.36).

Ainsi, toute autorité humaine n'est que délégation et ceux qui la reçoivent rendront compte à Dieu de la gestion de cette responsabilité. Une telle délégation présuppose un cadre, des tâches spécifiques et des limites, comme dans l'exhortation laissée en Matthieu 28.18-20 et Hébreux 13.17.

L'Église, Corps de Christ, discerne à qui déléguer l'autorité

C'est la prérogative de Christ de nommer apôtres certains hommes (Mt 10.2-4 ; Mc 3.16-19 ; Lc 6.13-16 ; Ac 1.13), y compris Paul (cf. 1 Co 9.1 ; 2 Co 12.11-12 et contexte). Les apôtres nomment les ou font nommer les premiers anciens (cf. Ac 14.23, 2 Tm 2.2) qui deviennent les conducteurs de l'Église. Dans un certain sens, c'est Dieu qui établit les anciens (Ac 20.28) même si Paul reconnaît que des « loups redoutables » pourront se glisser dans ce groupe (20.29) montrant ainsi que tout processus de nomination est humain et sujet à erreur.

Concrètement, c'est l'église qui prend la responsabilité de discerner ceux qu'elle estime appelés à conduire l'église et son œuvre.

Plusieurs titres sont utilisés dans le NT pour décrire les responsables chrétiens :

- « Ancien », *presbyteros* – cf. la définition plus détaillée du point suivant. C'est un terme issu de l'AT et du fonctionnement de la synagogue pour désigner des hommes mûrs, reconnus pour leur caractère.
- « Évêque », *episkopos*, désigne le « veillant-sur », ou surintendant, responsable, cadre. Il désigne la même personne que l'ancien (cf. Tt 1.6-7 ; comp. Ac 20.17 et 28). L'usage séculier du terme désigne des magistrats municipaux, des fonctionnaires religieux, ou des philosophes en charge de certaines personnes. Dans la version grecque de l'AT, il désigne un commissaire (Jg 9.28), un inspecteur (Né 11.9, 14, 22), des surveillants du temple (2 R 11. 18) ou des chefs (2 R 11.15). Une fois il désigne le Seigneur (Jb 20.29)
- « Conducteurs », *hégoumenoi*, désigne ceux qui guident, conduisent. Le terme est surtout utilisé en Hébreux (13.7, 17, 24) mais également en Actes 15.22 dans le sens de « guide de la parole ». On ne peut dire s'ils désignent un poste différent des anciens (cela semble le cas dans la lettre de Clément, écrit non biblique du II^e s.)
- « Dirigeants », *proistamenous*, ceux qui dirigent, en 1 Th 5.12. La forme singulière désigne un don spirituel particulier de direction (Rm 12.8) Également dans la LXX dans le sens d'auxiliaire (2 S 13.17). Certains parmi les anciens s'acquittent particulièrement bien de la tâche de diriger (1 Tm 5.17) par la prédication et sont reconnus en tant que tel.
- On distingue encore le don de gouverner, *kubernesis*, en 1 Co 12.28.

Pour le processus de reconnaissance des responsables, on note les éléments suivants :

- la prière de l'église et des responsables en place (cf. Jésus qui prie pour les apôtres, Ac 13 et l'envoi de Paul et Barnabas)
- une présélection par les responsables en place : Tite doit établir des évêques dans chaque ville, verbe peut signifier « appointer, ordonner, instituer, placer » (Tt 1.5, cf. Ac 14.23).
- L'aspiration personnelle au service (c'est le sens du verbe de 1 Tm 3.1 qui signifie désirer fortement).
- La mise à l'épreuve (cf. 1 Tm 3.10)
- une approbation de l'église et une évaluation du caractère du candidat (cf. Tt 1 et 1 Tm 3) qui aboutit à un vote de confiance (cf. processus de Actes 6 pour les premiers « aides » des apôtres, et le verbe « firent nommer » de Ac 14.21).

Les qualités essentielles de l'ancien sont énoncées en 1 Tm 3 et Tt 1. Elles sont transverses et permanentes :

¹ Cette parole est certaine : si quelqu'un aspire à la charge d'évêque, il désire une belle activité. ² Il faut donc que l'évêque soit irréprochable, mari d'une seule femme, sobre, sensé, sociable, hospitalier, apte à l'enseignement, ³ qu'il ne soit ni adonné au vin, ni violent, mais conciliant, pacifique, désintéressé ; ⁴ qu'il dirige bien sa propre maison et qu'il tienne ses enfants dans la soumission, avec une parfaite dignité. ⁵ Car si quelqu'un ne sait pas diriger sa propre maison, comment prendra-t-il soin de l'Église de Dieu ? ⁶ Qu'il ne soit pas nouveau converti, de peur qu'enflé d'orgueil, il ne tombe sous le jugement du diable. ⁷ Il faut aussi qu'il reçoive un bon témoignage de ceux du dehors, afin de ne pas tomber dans le discrédit et dans les pièges du diable." (1 Tm 3.1-7)

⁵ Je t'ai laissé en Crète, afin que tu mettes en ordre ce qui reste à régler, et que, selon mes instructions, tu établisses des anciens dans chaque ville, ⁶ s'il s'y trouve quelque homme irréprochable, mari d'une seule femme, ayant des enfants fidèles, qui ne soient ni accusés de débauche ni indisciplinés. ⁷ Il faut en effet que l'évêque soit irréprochable, comme intendant de Dieu, qu'il ne soit ni arrogant, ni coléreux, ni adonné au vin, ni violent, ni âpre au gain ; ⁸ mais qu'il soit hospitalier, ami du bien, sensé, juste, consacré, maître de lui, ⁹ attaché à la parole authentique telle qu'elle a été enseignée, afin d'être capable d'exhorter selon la saine doctrine et de convaincre les contradicteurs. (Tt 1.5-9)

Les différences entre les deux listes (« pas nouveau converti ») est possible à Ephèse, où l'église a déjà plus de dix ans quand l'apôtre écrit 1 Timothée, mais plus difficile en Crète, où l'église est très jeune) montrent qu'il faut être sage dans l'adaptation de ces critères aux situations de chaque église.

Cette autorité est susceptible d'être retirée par l'église lorsque ces éléments sont contredits par la vie de l'individu (1 Tm 5.19-20).

L'autorité est déléguée à une collégialité d'anciens

Les anciens assurent de façon collégiale le rôle de « cadres » de l'église locale. Ils forment un « conseil de pairs » comme le définit Strauch :

Par définition, la structure de gouvernement par les anciens est une forme de leadership collectif dans laquelle chaque ancien occupe la même position et exerce la même autorité et la même responsabilité que les autres. Différents noms ont été attribués à cette structure de direction. On parle généralement d'un leadership collégial ou collectif. On entend aussi de plus en plus parler d'une direction multiple, plurielle, partagée ou d'équipe. [...] Le contraire d'une direction collective est la direction singulière, exercée par un seul homme, ou le gouvernement monarchique.¹

Des « anciens » (le terme hébreu *zaqen*, décrit un homme plus âgé, mûr, une fois sur deux, ou l'autorité ; *siyb*, « cheveux gris » terme araméen se retrouve chez Esdras) sont en charge de la vie religieuse, politique, juridique et morale du peuple (Ge 50.7 ; Ps 107.32 ; Nb 22.4,7-14 ; Jos 9.11, cf. Ex 3.16, 18 ; 4.19). Ils exercent encore leur rôle au temps des retours de l'exil (Esd 5.5,9 ; 10.8), et un tiers du sanhédrin était composé d'anciens au temps du NT (cf. toutes les allusions aux anciens qui condamneront Christ dans les Évangiles).

Le *Nouveau Dictionnaire Biblique* affirme :

Les synagogues nées sans doute pendant l'exil avaient aussi à leur tête des anciens sous la conduite d'un président (Lu 8.49 ; Ac 18.8,17). Ils étaient responsables de toute la vie civile et religieuse du peuple ainsi que de l'enseignement des jeunes. Ils étaient élus à vie par la communauté. Ils devaient avoir au moins trente ans, connaître la loi et jouir d'une bonne réputation. Les anciens remplissaient encore ces charges en Judée sous l'occupation romaine (Mt 15.2 ; 21.23 ; 26.3,47).

Cette organisation était essentiellement laïque, c'est-à-dire étrangère à la prêtrise d'Aaron. Dans les grandes colonies juives, on élisait chaque année un comité exécutif choisi parmi les anciens et chargé de représenter la communauté juive auprès des autorités païennes.

On retrouve ce terme près de 70 fois dans le NT. Dans les Évangiles, il désigne essentiellement les responsables du peuple (et encore en Ac 4.5, 9, 23, etc.) Mais à partir de Actes 11, les églises ont repris la structure des synagogues, et les anciens avec ou sans les apôtres, exercent le leadership de chaque église (Ac 15:2, 4, 6, 22, 15.23, 16.4, 20.17, 21.18). Ce mode de fonctionnement devient central à la stratégie d'implantation d'églises : « Ils firent nommer pour eux des anciens dans chaque église, et, après avoir prié et jeûné, ils les recommandèrent au Seigneur en qui ils avaient cru » (14.23). Paul demande à Tite : « Je t'ai laissé en Crète, afin que tu mettes en ordre ce qui reste à régler, et que, selon mes instructions, tu établisses des anciens dans chaque ville » (Tt 1:5). A Philippe, ils forment un groupe désigné et reconnaissable (Ph 1.1), tout comme à Ephèse (Ac 20.17, et 1 Tm 4.14) où ils ont la charge de faire paître le troupeau (Ac 20.28).

La mention d'anciens presque systématiquement au pluriel révèle la collégialité de leur autorité. Ensemble, ils assurent une fonction pastorale générale. Ils doivent ensemble pratiquer l'onction d'huile (Jc 5.14) symbole de soins du malade et l'occasion de l'accompagner dans une confession (5.15-16). Ils reconnaissent l'appel spécifique de Timothée et en témoignent par l'imposition de leurs mains (1 Tm 4.14). Les premières disputes théologiques majeures ont lieu en leur présence (ainsi que celle des apôtres, Ac 15.2s), et c'est eux qui formuleront la 'sortie de crise' (15.22s). C'est eux qui veillent au respect des directives apostoliques (16.4). Puisque les jeunes doivent se soumettre à eux,

¹ Alexander Strauch, *Les anciens, qu'en dit la Bible ?* Impact, 2005, p.46.

c'est qu'ils exercent la conduite de l'église (1 P 5.5). Toutes les instructions des épîtres pastorales (1 & 2 Timothée, Tite) contiennent des instructions sur le comportement et le rôle des anciens. L'apôtre Pierre signe le texte le plus significatif sur la charge de l'anciennat, l'attitude de l'ancien, d'un berger. On remarque que la charge est collective (cf. 1 P 5.1-4 cité plus bas)

Paul lui-même, malgré son charisme et son autorité naturelle, a toujours travaillé en étroite collaboration, en collégialité avec ses collègues. On dénombre près de 100 personnes associées à son ministère dans les Actes et les épîtres, dont une trentaine de collaborateurs. « La collégialité, dans un fonctionnement d'église, permet un équilibre entre l'autorité reconnue à certains en vertu de leur vocation ou de leur fonction et la répartition communautaire de la responsabilité.² »

Les anciens forment une équipe pastorale et servent selon leurs dons spirituels

Les anciens forment une équipe pastorale, c'est-à-dire qu'ils sont les bergers (pasteurs) de l'église. Aux anciens d'Ephèse que Paul rencontre (Ac 20.17) il dit : « Prenez donc garde à vous-mêmes, et à tout le troupeau sur lequel le Saint-Esprit vous a établis évêques, pour paître l'Église du Seigneur, qu'il s'est acquise par son propre sang » (20.28). Paul souligne que les anciens doivent « prendre soin de l'Église de Dieu » (1 P 3.5) et Pierre exhorte les anciens à exercer un travail pastoral à l'égard de l'église :

1 J'exhorte donc les anciens qui sont parmi vous, moi, ancien comme eux, témoin des souffrances du Christ et participant à la gloire qui doit être révélée ; 2 Faites paître le troupeau de Dieu qui est avec vous, non par contrainte, mais volontairement selon Dieu ; non pour un gain sordide, mais de bon cœur ; 3 non en tyrannisant ceux qui vous sont confiés, mais en devenant les modèles du troupeau ; 4 et, lorsque le souverain pasteur paraîtra, vous remporterez la couronne incorruptible de la gloire (1 Pierre 5.1-4)

De ces passages nous voyons les anciens responsables de :

- veiller sur eux-mêmes
- veiller sur l'église, et d'en prendre soin.
- conduire l'église avec dévouement, sans désirer un gain, sans tyrannie,
- vivre en modèle pour l'église en s'appuyant sur l'exemple de Jésus.

En même temps, les anciens ne sont pas forcément interchangeables dans leur ministère.

- L'Écriture reconnaît le service spécifique de ceux qui « président bien [...] surtout ceux qui prennent de la peine à la prédication et à l'enseignement » (1 Tm 5.17).
- Puisque chaque chrétien reçoit un don (1 P 4.10-11), selon la volonté propre de l'Esprit (1 Co 12.7), il faut s'attendre à des expressions variées au sein d'un collège d'anciens.
- C'est le cas des apôtres eux-mêmes : Pierre et Paul étaient tous deux apôtres, mais leur ministère était différencié (Ga 2.8 ; 1 Tm 2.7), et Pierre reçoit du Christ une charge particulière (Jn 21.15-17).
- Si les anciens doivent posséder la capacité d'enseigner (1 Tm 3.2) cela pourra se nuancer en apologiste (comme Apollos) ou en formateur (comme Aquila avec Priscille) ou en proclamateur (comme Timothée).

On conçoit ainsi des anciens enseignants-bergers d'individus, de petits groupes, de futurs responsables ; enseignants-encourageurs prenant soin des personnes isolées, malades, découragées ; enseignants-prophètes portant un conseil de type relation d'aide aux couples, aux jeunes en questionnement ; enseignants-dirigeants capables d'organiser des activités, ou un effort missionnaire ; enseignants-évangélistes capables de porter l'Évangile aux alentours ; etc.

² Dictionnaire de théologie pratique, (collectif), Excelsis, 2011, p.180.

David Brown observe :

Il me semble qu'au sein de l'équipe pastorale, l'idéal est de vivre ensemble avec des dons différents, notamment le don de l'enseignement, le don pastoral, le don d'évangéliste... et le don d'être visionnaire. Chacun sera un peu enseignant, par exemple, mais certains ont un vrai don. C'est vrai aussi pour le « visionnaire » : je recommande que l'on cherche à discerner celui qui a ce don, et qu'il soit encouragé à l'utiliser ! Cette personne n'est pas forcément « le pasteur » dans le sens de celui qui est à plein-temps dans l'Église. Mais qui dit vision dit aussi mise en œuvre de cette vision, et personnellement je cherche à faire cela au niveau du Conseil de l'Église. Plus il y a de personnes associées à la mise en place de la vision, plus cette vision sera bien vécue dans l'Église. Et en prime on y associe de possibles futurs membres de l'équipe pastorale : c'est un excellent moyen d'assurer leur apprentissage !³

Dieu donne à l'Église des apôtres, prophètes, évangélistes, pasteurs et docteurs

Si le Saint Esprit établit des évêques, et accorde des dons spirituels à chaque individu, dont les anciens, le Christ donne à l'Église des hommes (et des femmes, tout en reconnaissant les limites établies en 1 Tm 2.12) revêtus d'une capacité particulière à des ministères spécialisés. Ephésiens 4.8 parle de *domata* « cadeaux, présents » aux hommes. Le texte continue :

11 C'est lui qui a donné les uns comme apôtres, les autres comme prophètes, les autres comme évangélistes, les autres comme pasteurs et docteurs, 12 pour le perfectionnement des saints. Cela en vue de l'œuvre du service et de l'édification du corps du Christ, 13 jusqu'à ce que nous soyons tous parvenus à l'unité de la foi et de la connaissance du Fils de Dieu, à l'état d'homme fait, à la mesure de la stature parfaite du Christ. 14 Ainsi nous ne serons plus des enfants, flottants et entraînés à tout vent de doctrine, joués par les hommes avec leur fourberie et leurs manœuvres séductrices, 15 mais en disant la vérité avec amour, nous croîtrons à tous égards en celui qui est le chef, Christ. 16 De lui, le corps tout entier bien ordonné et cohérent, grâce à toutes les jointures qui le soutiennent fortement, tire son accroissement dans la mesure qui convient à chaque partie, et s'édifie lui-même dans l'amour." (Ep 4:10-16)

- Christ est à l'origine de ces fonctions particulières qu'il accorde à certains.
- L'objectif est d'équiper les chrétiens pour qu'ils sachent servir Christ, et faire grandir l'église (un schéma de 'multiplication' proche de 2 Tm 2.2).
- Leur ministère vise la maturité chrétienne, la ressemblance à Christ, une marche harmonieuse.
- L'église devient capable de discerner les doctrines mensongères, s'exhorte dans la vérité
- Le regard de l'assemblée se porte sur Christ qui lui accorde ce dont elle a besoin pour grandir et fonctionner dans l'amour.

Christ peut donner cinq « cadeaux » à l'Église / aux églises :

- *Les apôtres* : le terme désigne une fois Jésus (Hé 3.1), deux fois les envoyés des églises (2 Co 8.23, Ac 14.14), et à maintes reprises les Douze dans le NT. Parfois en association avec eux (1 Th 2.6ss). Les 'grands' apôtres (les Douze) ont donné à l'église, avec les prophètes, un fondement unique (Ep 2.2 & 3.5). Il n'existe plus d'apôtre de cette stature. Mais l'on retrouve les missionnaires planteurs d'église qui sont envoyés par des églises fondées sur le Christ (1 Co 3). Un apôtre actuel assure donc un rôle de « poseur de fondement », implantant Christ et l'Évangile de la grâce dans des localités qui ne le connaissent pas. On privilégie aujourd'hui le terme de missionnaire ou de pionnier.
- *Les prophètes* : Ce même terme désigne des activités très diverses dans la Bible ! Fondamentalement, c'est un « porte-parole ». Au sens fort, ce sont les prophètes de la Bible (l'essentiel des utilisations), ceux qui nous ont laissé la Parole de Dieu. Il n'existe plus de prophète apportant de nouvelles révélations. Dans un sens plus faible, ce sont les paroles que

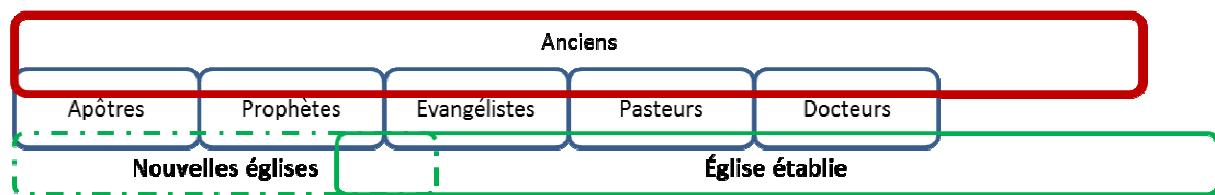
³ David Brown, *L'implantation d'une église racontée à mon stagiaire*, Editions Clé, 2013, p. 65.

l'Esprit accorde pour « édifier, exhorter, consoler » (1 Co 14.3) mais qui doivent être évaluées (14.29 ; 1 Th 5.19-22). Plus généralement, le croyant reçoit un triple office similaire à celui de Jésus : il est prêtre (Ap 1.6 ; 1 P. 2.9), roi (2 Tm 2.12, Ap 20.6, Ap 22.5) et prophète (2 Co 5.20 ; Mt 28.16-20). Le conseil pertinent, ou la prédication 'percutante', notamment par une contextualisation appropriée semble être la transcription contemporaine du prophète actuel.

- *Les évangélistes* : ils interpellent leurs contemporains sur la Bonne Nouvelle du salut et enracinent les croyants dans une vie conséquente (Ac 21.8 ;). Si le terme n'est utilisé qu'à trois reprises, l'activité est abondamment décrite dans les Évangiles et dans le livre des Actes où le terme désigne souvent la proclamation de l'Évangile (Ac 8.40, 14.21, etc.).
- *Les pasteurs* : L'image du monde rural (le berger qui fait paître) se combine à celle de la garde et de la guerre contre le voleur et les bêtes sauvage (1 S 17:40 ; Jr 43:12, Mi 7.14 ; Za 11.7). Pierre reçoit du Christ le devoir de « paître ses brebis » (Jn 21.15-17), tâche qu'il accomplira par le remplacement de Judas, la proclamation de l'Évangile, l'expansion de l'église, la résolution de conflit, et l'enseignement.
- *Les docteurs* : Jésus était « docteur » par excellence, reconnu même par ses adversaires (Mc 13.32, Jn 3.2, 3.10). Le terme désigne un enseignant (Ac 13.1 ; Jc 3.1 ; 1 Tm 2.7 ; 2 Tm 1.11). Ce don fait partie de la liste de 1 Co 12.28.

NB. : Plusieurs ont supposé que ces deux dernières fonctions décrivent un même office, mais la règle grammaticale qu'ils utilisent – la règle de G. Sharp – ne s'applique pas à deux noms au pluriel.

Le schéma suivant permet de représenter la conception que nous avons de la relation entre ces fonctions et les anciens :



Ainsi :

- Les anciens exercent une autorité – les « *hommes-dons* » assurent un service.
- Tous les anciens doivent être opérationnels sur les 3 dernières fonctions : témoigner (Ac 1.8 / évangéliste) ; paître (Ac 20.28 / pasteur) ; enseigner (1 Tm 3.2 / enseignant), mais certains seront reconnus comme ayant été donnés à l'église pour un service particulier (Ep 4.10-11)
- Ces personnes-dons peuvent être en dehors du groupe des anciens et sont reconnues par l'église.

Un pasteur coordonne le ministère d'une église locale

La notion du « pasteur-qui-fait-tout » ou pire, de médiateur spirituel, est une notion culturelle que nous ne trouvons pas dans l'Écriture. Le ou les pasteurs donnés à une église sont reconnus pour leur capacité à orienter l'église dans son ensemble afin de l'équiper à servir Christ.

Aucun texte de l'Écriture n'établit clairement un pasteur comme coordinateur d'une église locale. Mais cela se déduit des considérations suivantes :

- Tous les groupes à responsabilité égale ont un leader : les apôtres en la personne de Pierre, l'équipe missionnaire Paul et Barnabas, etc.
- Des cinq fonctions mentionnées précédemment, celle de berger est celle qui est plus naturellement attachée à la coordination d'un mouvement, d'une « famille ».
- L'église de Jérusalem, pourtant riche en apôtres, s'est rassemblée autour de Jacques, dont le rôle central, mais non supérieur, a facilité le processus de décision (Ac 15.13 et 21.18).

- Tite et Timothée ont fonctionné dans un rôle situé entre le travail de représentation de l'apôtre Paul et celui de pasteur des églises de Crète et d'Éphèse. Apollos a joué un rôle clé dans l'église de Corinthe, rôle qu'il a ensuite refusé (1 Co 1.12, 16.12).
- Lorsque Jésus écrit à chacune des sept églises de l'Apocalypse, il s'adresse à « l'ange » (singulier) ce qui veut dire « messenger – envoyé », chargé de mettre en place les instructions du Seigneur (cf. Ap 2.1, 8, etc.).
- A ces textes peuvent s'ajouter l'exemple (négatif) de Diotrèphe qui exerce, fort mal, sa responsabilité ecclésiale, et l'exemple indéfini d'Archippe (Col 4.17 et Phm 1.2)

On peut aussi remarquer la réalité et l'importance d'un leader. Malgré tous ses défauts, Pierre est nommé en premier dans chacune des listes des apôtres (Mt 10.2-4 ; Mc 3.16-19 ; Lc 6.13-16 ; Ac 1.13). La liste de Matthieu l'évoque « premièrement » pour indiquer son rang particulier parmi les douze. Une considération confirmée par le Seigneur qui lui confie des « clés » (Mt 16.19) qu'il utilise tout au long des 10 premiers chapitres du livre des Actes : une fois les portes des Juifs, des païens et des Samaritains « ouvertes, » le flambeau passe à Paul, apôtre des païens (Rm 11.13).

C'est ainsi que Strauch note :

Le rôle de « premier parmi ses pairs » est un aspect très important de la direction biblique par un collègue d'anciens, et il est cependant très mal compris. Le fait de n'avoir pas bien saisi le sens de l'expression « premier parmi ses PAIRS » (ou 1 Tm 5.17) a paralysé certaines équipes d'anciens dans une inactivité tragique au niveau des soins pastoraux et de la direction de l'Église. Bien que les anciens constituent un collège, exercent une même autorité et partagent une responsabilité égale dans la direction de l'Église locale, ils ne sont pas tous égaux quant à leurs dons spirituels, à leur connaissance biblique, à leur aptitude à diriger, à leur expérience ou à leur consécration. C'est pourquoi ceux qui, parmi les anciens, sont des leaders et des enseignants plus qualifiés sortent tout naturellement du lot en tant que leaders et enseignants au sein du collège. C'est ce que les Romains appelaient *primus inter pares*, c'est-à-dire le « premier parmi ses pairs » ou *primi inter pares*, « les premiers parmi leurs pairs ». [...] Le principe du « premier entre ses pairs » présente l'avantage suivant : il permet à l'équipe de fonctionner en tenant compte de la diversité des dons sans pour autant créer un poste officiel supérieur au-dessus des collègues anciens. De même que des apôtres meneurs, comme Pierre et Jean, ne portaient aucun titre particulier ni marque formelle les distinguant des autres apôtres, les anciens qui reçoivent un double honneur ne constituent pas une classe spéciale et ne jouissent pas d'un titre particulier. Les différences entre les anciens sont d'ordre fonctionnel et non formel.⁴

Il faut toutefois rappeler la distinction entre la fonction et l'autorité. Cette dernière est collectivement confiée aux anciens qui forment une équipe pastorale. La fonction du pasteur est un don du Christ, reconnu par l'Église pour la coordination du service de chacun.

Tout chrétien est serviteur du Christ « à temps plein »

Aucune séparation des sphères privées – professionnelles – religieuses n'est possible pour le disciple de Christ. Il offre continuellement son corps en sacrifice de Christ (Rm 12.1s). Il est scellé, habité de l'Esprit (Ep 1.13, Rm 8.9), afin d'être témoin du Christ partout où la providence divine le place (Ac 1.8, Mt 28.19-20). Il est prêtre, roi, prophète pour annoncer les qualités de Dieu (1 P 2.9). Tout ce qu'il fait doit être à la gloire de Dieu (Col 3.17). Sa vie de famille (Ep 5.22s) autant que sa vie professionnelle (6.9s) doit refléter la piété que le Seigneur attend de ses enfants.

Chaque chrétien est revêtu d'au moins un don spirituel (parole ou service, selon 1 P 4.10-11) que l'Esprit choisit de lui accorder selon sa volonté propre (1 Co 12.11) afin que l'église soit édifiée (12.7). La diversité de 1 Corinthiens 12 à 14, associée aux différences qui existent entre les listes montrent qu'il doit exister une grande flexibilité sur la manière de servir le Christ et son église.

⁴ Strauch, p. 55, 57.

Ainsi, chaque parole du jour, chaque geste, chaque attitude, chaque engagement professionnel, reflète l'appel à être chrétien en tout temps, à être disciple « à temps plein », à exprimer l'amour pour Dieu et pour le prochain que tout chrétien doit développer.

Certains serviteurs assurent un ministère rémunéré « à plein temps »

L'apôtre Paul, non sans ironie, souligne son « droit de manger et de boire » (1 Co 9.4), et affirme que « le Seigneur a établi comme règle que ceux qui annoncent l'Évangile vivent de l'Évangile » (9.14). Il s'appuie sur la manière dont le Seigneur a envoyé les soixante-dix (Lc 10.7) ou sur d'autres instructions du Christ non relevées dans les Évangiles. Paul défend le soutien financier d'un missionnaire par l'exemple des Lévites, ces prêtres qui n'avaient pas de terres et qui étaient entretenus par les taxes prélevées sur les autres tribus (1 Co 9.13) ; Il s'appuie sur la coutume corinthienne déjà établie de soutenir les missionnaires (9.12) ; sur l'injonction mosaïque que tout travail mérite un salaire (9.8-11) ; sur diverses illustrations du monde professionnel (9.7). Notons également que le fait qu'une épouse puisse voyager avec l'apôtre (comme Pierre et sa femme) montre qu'une telle rémunération doit être suffisante pour les deux (ou pour une famille).

Ayant posé ce droit, Paul explique pourquoi il y a renoncé, dans le cas des Corinthiens : pour éviter d'être une occasion de chute, et limiter sa capacité à évangéliser. Le « droit » du plein temps s'adapte donc au contexte culturel et relationnel (la relation entre Paul et les Corinthiens était notoirement tendue !). Quand Paul le doit, il travaille et évangélise (cf. Ac 18.1-4) mais lorsque d'autres peuvent le faire à sa place, il se consacre entièrement à la Parole (18.5). Ainsi, il est vraiment reconnaissant pour le don financier de l'église de Philippiques (2.25s), et s'attend probablement à la contribution de l'église de Rome pour faire progresser l'évangélisation du monde, jusqu'en Espagne (cf. Rm 15.24).

Commentant 1 Tm 5.17 (« Que les anciens qui président bien, soient jugés dignes d'un double honneur, surtout ceux qui prennent de la peine à la prédication et à l'enseignement ») MacArthur écrit :

Le terme honneur vient de *timê*, qui désigne habituellement « le respect » ou « les égards » (voir 6:1). Tel que mentionné dans les remarques sur 5.3, il peut également se rapporter au soutien financier (voir Mt 27:6, 9; Ac 4:34; 1Co 6:20, où il est traduit par « prix » ; Pr 3:9 [LXX], où il est question de faire une offrande à Dieu). L'acception de ce terme est la même que celle de son équivalent français « honoraires », qui désigne l'argent versé à quelqu'un pour lui rendre hommage.

Selon son habitude, Paul n'évoque pas explicitement la question financière (voir 2 Co 8:6, 7; 9:1, 12, 13; Ga 6:6; Ph 4:18), mais préfère traiter de l'attitude du cœur qui engendra une rémunération. Il sait que ceux qui honorent leurs anciens ne rechignent pas à les rémunérer généreusement, car tous les anciens ont droit au soutien financier et au respect. Or, bien que Paul ait choisi de subvenir à ses propres besoins lorsqu'il évangélisait les villes païennes, ceux qui ne le font pas ne lui sont pas inférieurs pour autant, et sont dignes d'être rémunérés par l'église. L'ouvrier mérite son salaire, il est donc normal de rémunérer ceux qui vivent pour prêcher. (Sur Bible On-Line)

Le service dit « à plein temps », c'est-à-dire rémunéré par un salaire, n'est en rien plus glorieux ni plus désirable qu'un service non rémunéré et une vie chrétienne dévouée. Il correspond plus à une charge ou un fardeau que le Seigneur place sur un individu qui est reconnu par l'église.

L'unité de pensée et d'action se fonde sur des valeurs et sur un projet (cf. stratégie / vision)

Chaque église a une « personnalité » propre. On le perçoit par les forces et faiblesses que l'apôtre Paul note dans ses lettres aux églises. C'était encore le cas à la fin du 1^{er} siècle où sept églises reçoivent du Seigneur des félicitations, des reproches et des exhortations (Ap 2-3). L'unité de pensée (doctrinale), doit s'accompagner d'unité éthique (morale) et d'unité d'action (culturelle). Si la

confession de foi rend compte des deux premiers aspects, les valeurs centrales (culturelles) d'une église ont besoin d'être évaluées régulièrement.

Quant au projet, Michael Green, souligne avec raison que « la stratégie de Dieu, c'est l'Esprit »⁵, ce que prouve le livre des Actes :

- C'est l'Esprit qui agit lors du premier message missionnaire à la pentecôte (2.4s)
- C'est l'Esprit qui parle au travers des apôtres : « Alors Pierre, rempli d'Esprit Saint, leur dit » (4.8), « L'Esprit dit à Philippe : 'Avance, et rejoins ce char' » (8.29)
- C'est l'Esprit qui choisit « ses collaborateurs » : « le Saint-Esprit dit : Mettez-moi à part Barnabas et Saul pour l'œuvre à laquelle je les ai appelés » (13.2)
- C'est l'Esprit qui convainc d'aller, de rester : Ac 11:12 « L'Esprit me dit de partir avec eux sans hésiter » ; Ac 16:6 « Empêchés par le Saint-Esprit d'annoncer la parole dans l'Asie, ils traversèrent la Phrygie et le pays de Galatie » ; Ac 21:4 « (Poussés) par l'Esprit, ils disaient à Paul de ne pas monter à Jérusalem. »

C'est encore par l'Esprit que Dieu a appuyé le témoignage des apôtres au moyen de signes, de prodiges, de miracles variés, de manifestations de sa puissance (Hé 2.4)⁶.

Mais il est intéressant de remarquer que les apôtres eux-mêmes, sans le nommer ainsi, utilisaient déjà un plan, une stratégie, pour l'implantation de nouvelles églises et leur affermissement. Leur démarche dans le développement de l'église est remplie d'intentionnalité, ils savaient où ils allaient et comment ils y allaient. Le livre des Actes montre clairement que l'Esprit a également agi de manière incarnée, au travers de différentes personnes :

- **Ce sont les douze** qui décidèrent de nommer sept personnes pour le service aux tables, face à une problématique, ils ont réfléchi et agi (Ac 6.2-3)
- **Ce sont les douze** qui décident d'envoyer Pierre et Jean imposer les mains des habitants de la Samarie afin qu'ils reçoivent l'Esprit Saint
- Lorsque **Paul et Barnabas** partent pour le premier voyage missionnaire, ils vont à Chypre (Ac 13.4) car Barnabas était originaire de cette île⁷
- **Paul et Barnabas**, après réflexion, se réfugièrent dans les villes de la Lycanie (Ac 14.6).

Paul avait une stratégie claire pour l'annonce de l'Évangile, l'implantation de nouvelles églises et l'affermissement des chrétiens :

- Paul vise les grandes villes, c'est-à-dire la ville principale de la région : par exemple « Philippes, ville du premier district de Macédoine » (Ac 16.12)
- Paul arrive dans une grande ville, va dans les synagogues pour enseigner, y faire des disciples et – une fois leur nombre suffisant – partir ailleurs (Ac 14.21)
- Paul s'adapte à son public, il vise autant les païens que les Juifs.
- Il vise également la formation de leaders pour toucher ensuite des villes plus petites (Tt 1.5)

⁵ Michael Green, *L'évangélisation dans l'église primitive : Le développement de la mission chrétienne des origines au milieu du troisième siècle*, traduction de l'anglais, Editions des Groupes Missionnaires et Editions Emmaüs, 1981.

⁶ Jacques Buchhold, *La croissance de l'Eglise selon le N.T.*, Fac Réflexion n°45, p.44-45

⁷ *Ibid.* – Ils ne se sont pas rendus à Tarse, dans la patrie de Paul, parce que Paul avait déjà annoncé l'Évangile dans ces contrées (Ac 9.30 ; 11.25 ; Ga 1.21) et que Barnabas semble diriger les opérations lors du début de ce périple missionnaire, ce que l'on peut déduire de l'ordre « Barnabas et Saul » en 13.2, 7 qui change dès 13.13. L'ordre « Paul et Barnabas » apparaît en 13.43, 46, 50 ; 14.20, 15.2, 22, 35, 36. L'ordre « Barnabas et Paul » se retrouve en 14.14 à cause de la compréhension des habitants de Lystré selon 14.2 ainsi qu'en 15.12, 25 parce que Barnabas était originaire de l'Église de Jérusalem (11.22).

- Paul retourne dans les villes où il y a déjà des disciples pour affermir les disciples, les enseigner, et structurer l'église en nommant des anciens (Ac 14.22-23). Lorsqu'il ne peut pas se déplacer, il n'hésite pas à leur écrire.

Il semble donc important que les anciens puissent réfléchir régulièrement aux valeurs qu'ils souhaitent défendre et à une stratégie visant le développement de l'église et des églises.

Conclusion

Nous croyons qu'il y a plusieurs moyens de structurer une église. Ils ne sont d'ailleurs pas nécessairement faux (au sens fort du terme, c'est-à-dire contraire à la Bible). Ces moyens de structurer doivent respecter les grands principes bibliques (collégialité de l'autorité par exemple) et s'adapter à la réalité de chaque église.

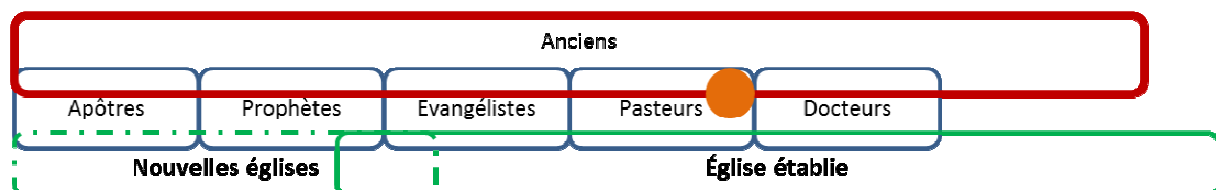
Il faut éviter ces extrêmes :

- L'établissement d'un homme qui fait tout ou dirige tout.
- L'interchangeabilité des responsables qui font tout par alternance (et donc certaines choses mal parce que ce n'est pas leur don)

Les grands principes que nous souhaitons maintenir :

- **Collégialité de l'autorité des anciens** qui exercent une autorité spirituelle et doctrinale
- **Service selon les dons** (ex. : les enseignants enseignent selon leur spécialité, petits ou grands groupes, individus, couples, jeunes convertis, prédication, etc.)
- **Reconnaissance publique des ministères spécialisés manifestes** (s'il y a des évangélistes, des pasteurs, des docteurs dans une église locale ou à proximité...)

Nous retenons ce schéma général du fonctionnement d'une église :



NB. : le point orange dénote un coordinateur.

Mise en pratique dans l'EPEV-C

Les rôles

Dans le contexte de notre église, avec sa croissance, son potentiel, ses projets, nous posons les points suivants :

- La consécration des anciens au rôle de « veillant-sur » la doctrine et la vie spirituelle de l'église par leur prière, leurs positions théologiques, et la gestion des crises.
- La consécration des anciens selon leurs dons spécifiques aux relations proches avec des groupes d'individus de l'église (églises de maison, écoles du dimanche, accompagnement couples, etc.) et leur supervision de commissions ou groupes d'action mis en place (évangélisation, etc.).
- Le renforcement opérationnel du staff avec plusieurs pasteurs chargés de coordonner les services des chrétiens selon leurs dons afin de fluidifier le ministère.
- La spécialisation des ministères selon les dons, en mettant l'accent sur la formation de ceux qui veulent s'impliquer.
- La reconnaissance spécifique des « hommes-dons » en maximisant leur contribution (apôtre et l'implantation d'église, etc.)

L'EPEV-C reconnaît un pasteur-coordonateur qui favorise le développement de l'église :

- Il impulse une vision sous la surveillance et l'autorité des anciens, sous la mise en pratique du C.A.
- Il est reconnu pour sa capacité à favoriser le développement des autres ministères (de l'apostolat à l'enseignement)
- Il fortifie l'église dans la grâce par sa prédication prééminente

La charte de collaboration

Cette charte est adaptée de « l'alliance de sel », utilisée par l'église Protestante Evangélique de Grenoble. Elle exprime concrètement ce qui précède dans ce document.

Je m'engage :

- à vivre dans la lumière et la transparence vis à vis de mes collègues anciens (1 Jn 1.7 ; 2.9-10)
- à refuser l'esprit de critique et de médisance, et de jugement de mes frères afin de ne pas donner l'occasion à Satan de nous diviser (Lc 11.23 ; Jn 10.12 ; 1 P 2.1)
- à rechercher l'unité et le consensus au sein du corps d'Ancien, en restant sensible à l'Esprit Saint, en ne faisant pas de mon point de vue, surtout s'il est minoritaire, un obstacle à la prise de décision (Jn 17.23 ; Ep 4.3)
- à accepter, dans un esprit de soumission les uns envers les autres, que mes points de vues particuliers sur des sujets de seconde importance (ex: qui ne touchent pas aux doctrines de bases de notre déclaration de foi) ne soient pas retenus (Ep 5.21 ; 2 Jn 1.1)
- à présenter à l'Assemblée un front uni quelque soient les décisions prises ,et ce quel que soit mon point de vue divergeant sur celles-ci, afin de ne pas donner l'occasion à Satan notre ennemi commun, de diviser l'Assemblée (1 P 5.5, 8-9)
- à chercher l'unité, même si celle-ci ne signifie pas uniformité; on a tous le droit à ne pas être d'accord et à l'exprimer en conseil d'Anciens, en nous rappelant que « l'amour est le lien de la perfection. » (Col 3.14)

En cas de désaccord majeur

En cas de désaccord profond sur la doctrine, la vision, ou une décision considérée comme majeure à mon point de vue, plutôt que de diviser l'église, et si aucun terrain d'entente n'a été trouvé au préalable, je suis d'accord de démissionner sans faire de vague remettant à Dieu le sort de son église en Lui demandant de diriger les anciens pour la suite (1 S 15.22-23; Jn 17.9, 11 ; Ph 1.15-19)

Fonctions au sein de l'équipe collégiale

CHEFS D'ORCHESTRES ET NON PAS HOMMES ORCHESTRES

Je reconnais qu'en tant que corps d'anciens, nous ne possédons pas tous les dons ni tous les ministères, et que nous ne sommes pas "la source" unique d'où jaillissent tous les ministères. En conséquence de quoi, je reconnais que notre rôle majeur est de repérer les dons et ministères en herbes, y compris ceux de "leader" (c'est-à-dire de présidence, de direction, d'administration, de gestion), d'encourager leur développement par leur formation, et leur expression dans l'église (2 Tm 2.2 ; Mt 28.19 ; 1 Co 12).

CAHIER DES CHARGES

Je me tiendrai au cahier des charges définissant mes responsabilités premières dans l'église et les assumerai en faisant de mon mieux, avec l'aide de Dieu, pour que mon service (la charge d'ancien étant premièrement un service), dans les domaines où Il m'a qualifié, aille de progrès en progrès (1 Tm 4.14-15). Pour ce faire il sera souhaitable de proposer au conseil des mesures concrètes chaque année, allant dans le sens de ma formation continue (séminaires à l'I.B.G., cours d'EBL, lecture d'ouvrages, coaching etc.).

INTERDEPENDANCE

Tout en assumant une pleine responsabilité dans les domaines que je suis sensé superviser, je reconnais que responsabilité ne signifie pas indépendance totale. En conséquence j'accepte le fait d'avoir des comptes à rendre devant les frères pour la manière dont j'aurai administré les affaires de Dieu, par un système d'évaluation régulière (1 Co 12.25-28).

ETHIQUE

Je m'engage à garder le secret de la confession, et à n'en faire part au collègue d'anciens que dans la mesure où il s'agirait d'un cas exigeant une mesure de discipline ou bien si je me sens dépassé quant au conseil à donner. Je n'en parlerai à mon conjoint que dans la mesure où il est lui-même capable d'assumer le fardeau, et de garder la chose secrète pour la prière.

Vision générale

UNITE DE VISION

Je suis en plein accord avec la vision de notre église telle que nous l'avons définie à ce jour en ce qui concerne ses buts, la philosophie générale définie pour les atteindre, et la croissance de l'église (Ph 1.27 ; 2.2).

"ANCIEN", UN GRADE OU UN MODELE DE VIE SPIRITUELLE ?

J'ai bien pris connaissance du document concernant l'organisation de l'assemblée et le rôle de ses anciens et "responsables/leaders", et je suis d'accord avec la vision exprimée. J'ai bien compris que le terme "ancien" n'est ni un grade, ni un acte de canonisation à vie, mais une charge, une responsabilité, un service, un modèle de qualité de vie spirituelle (tel que défini en Tite 1 et 1 Timothée 3) à ne pas confondre avec les dons spirituels impartis à chacun.

ANCIEN ET APOTRE, PROPHETE, EVANGELISTE, PASTEUR ET DOCTEUR

Je reconnais l'existence de ministères spécialisés d'Ephésiens 4 (dans les termes définis dans le

document sur le leadership) et je veillerai à ne pas jalouser ni entraver de tels ministères, mais plutôt à les compléter, les encourager, les accompagner, et les faciliter, afin que l'église soit mieux équipée pour servir Christ. Je prierai que Dieu révèle et forme toujours davantage d'hommes-dons pour son église.

Prière

Je m'engage à prier régulièrement pour mes collègues anciens, et leur femme, afin qu'ils puissent remplir honorablement leur mission (1 Th 5.17).

Congés sabbatiques et retraite

Je m'engage à prendre un congé sabbatique quand j'en ressens le besoin, et notamment après un ou deux mandats de cinq ans.

A 65 ans, il sera bon de songer à me retirer et de consulter le conseil sur l'opportunité de renouveler ou non mon mandat. En cas de non renouvellement je me tiendrai à disposition du conseil pour donner un avis consultatif (non décisionnel), coacher des plus jeunes pour la multiplication du ministère. Et je continuerai à exercer mes dons comme tout chrétien dans la mesure des capacités que Dieu m'accordera avec l'âge.

Vu et approuvé par chaque ancien et son épouse